

REPUBLIQUE FRANCAISE

DECHETS MENAGERS

Numéro SIRET : 20007096900064

POSTE COMPTABLE :

M14

COMPTE ADMINISTRATIF
voté par nature

BUDGET DECHETS MENAGERS

ANNEE 2021

SOMMAIRE

Pages	
	I - Informations générales I. Informations générales A - Informations statistiques, fiscales et financières Exécution du budget II - Présentation générale du compte administratif B - Modalités de vote du compte administratif II. Présentation générale du compte administratif Balance générale du budget III - Vote du compte administratif A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres A Section de fonctionnement - Vue d'ensemble - Opérations de l'exercice A-1 Section de fonctionnement (Dépenses) A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres B1 - Balance générale du compte administratif - Dépenses A-2 Section de fonctionnement (Recettes) B-1 Section d'investissement - Vue d'ensemble B2 - Balance générale du compte administratif - Recettes III. Vote du compte administratif B-1 Section d'investissement - Vue d'ensemble (suite) - Chapitres votés B-2 Section d'investissement - Détail de l'opération N°... A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes B-2 Section d'investissement - Détail par article B-3 Section d'investissement - Opérations financières B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses B2 - Section d'investissement - Détail des recettes B-4 Section d'investissement - Opérations patrimoniales B-5 Section d'investissement - Opérations pour compte de tiers B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV. ANNEXES	Jointes	Sans objet
Opérations d'ordre de section à section	X	
A - Eléments du bilan		X
A1 - Présentation croisée par fonction	X	
Etat des méthodes utilisées	X	
Etat de la dette - Recapitulation	X	
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	X	
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	X	
Etat de la dette	X	
Tableau d'amortissement prévisionnel de la dette	X	
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
Etat de la dette - Emprunts obligataires, instruments de couverture de risques, lignes d'emprunts, crédits de trésorerie	X	
Etat de la dette - Répartition de l'encours (typologie)	X	
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
Engagements donnés - Etats des emprunts garantis	X	
Etat des immobilisations	X	
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	X	
Etat des contrats de crédit-bail - Engagements donnés	X	
Etat des dépenses à étaler - Engagements reçus	X	
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	X	
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	

SOMMAIRE

IV. ANNEXES		Jointes	Sans objet
	Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	X	
	Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	X	
	A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
	Etat des provisions constituées - Etat de répartition des charges	X	
	Etat liquidatif de la provision - Provisions pour dettes financières à remboursement différé	X	
	A4 - Etat des provisions	X	
	A5 - Etalement des provisions	X	
	Etat du personnel	X	
	Arrêtés - Signatures	X	
	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A7.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement		X
	A7.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement		X
	A7.2.1 - Etat des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement		X
	A7.2.2 - Etat des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement		X
	A7.3.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	X	
	A7.3.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement	X	
	A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	X	
	A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	X	
	A8 - Etat des charges transférées	X	
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
	A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	X	
	A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	X	
	A10.3 - Opérations liées aux cessions	X	
	A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées		X
	A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties		X
	A11 - Etat des travaux en régie	X	
	A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	X	
	B - Engagements hors bilan		X
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
	B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
	B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	X	
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
	C - Autres éléments d'informations		X
	C1.1 - Etat du personnel	X	
	C1.2 - Actions de formation des élus	X	
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
	C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
	C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	X	
	D - Décisions en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures		X
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	

SOMMAIRE

IV. ANNEXES		Jointes	Sans objet
	D2 - Arrêté et signatures	X	

	DECHETS MENAGERS CA 2021	COMPTE ADMINISTRATIF
--	---	---------------------------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 in fine)	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyenne nationale du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produits des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios pré respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	B

POUR MEMOIRE

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
 - sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3,
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 1 992 186,10	G 1 933 851,39
	Section d'investissement	B 263 577,41	H 327 235,52
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	I 194 327,12
	Report en section d'investissement (001)	D	J 193 446,47
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D 2 255 763,51	= G+H+I+J 2 648 860,50
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	K
	Section d'investissement	F 4 504,20	L
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 4 504,20	= K+L
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 1 992 186,10	= G+I+K 2 128 178,51
	Section d'investissement	= B+D+F 268 081,61	= H+J+L 520 681,99
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 2 260 267,71	= G+H+I+J+K+L 2 648 860,50

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. / Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	K
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 4 504,20	L
21	Immobilisations corporelles	4 504,20	

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre € non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre € au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	370 818,49	294 857,40	9 002,51		66 958,58
012	Charges de personnel et frais assimilé	608 202,00	571 683,67			36 518,33
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	984 903,00	976 263,23			8 639,77
Total des dépenses de gestion courante		1 963 923,49	1 842 804,30	9 002,51	0,00	112 116,68
66	Charges financières	6 215,00	6 214,63			0,37
67	Charges exceptionnelles					
68 ⁽¹⁾	Dotations provisions semi-budgétaires (					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles de fonct.		1 970 138,49	1 849 018,93	9 002,51	0,00	112 117,05
023 ⁽²⁾	Virement à la section d'investissement (					
042 ⁽²⁾	Opé. d'ordre transfert entre sections (2)	137 828,63	134 164,66			3 663,97
043 ⁽²⁾	Opé. d'ordre intérieur de la sect. fonct					
Total des dépenses d'ordre de fonct.		137 828,63	134 164,66	0,00	0,00	3 663,97
TOTAL		2 107 967,12	1 983 183,59	9 002,51	0,00	115 781,02
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		⁽³⁾ 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges		2 819,26			-2 819,26
70	Produits des services, domaine et vent	37 070,00	39 588,96			-2 518,96
73	Impôts et taxes	1 760 756,00	1 770 818,00			-10 062,00
74	Dotations, subventions et participations	100 607,00	106 064,63			-5 457,63
75	Autres produits de gestion courante	12 000,00	12 658,18			-658,18
Total des recettes de gestion courante		1 910 433,00	1 931 949,03	0,00	0,00	-21 516,03
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels	1 757,00	1 902,36			-145,36
78 ⁽¹⁾	Reprises provisions semi-budgétaires					
Total des recettes réelles de fonct.		1 912 190,00	1 933 851,39	0,00	0,00	-21 661,39
042 ⁽²⁾	Opé. ordre transfert entre sections (2)	1 450,00				1 450,00
043 ⁽²⁾	Opé. ordre intérieur de la sect. fonct.(2)					
Total des recettes d'ordre de fonct.		1 450,00	0,00	0,00	0,00	1 450,00
TOTAL		1 913 640,00	1 933 851,39	0,00	0,00	-20 211,39
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		⁽³⁾ 194 327,12				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF				II	
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES				A3	
DEPENSES D'INVESTISSEMENT					
Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)	16 500,00	16 416,00		84,00
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles	404 512,10	184 884,04	4 504,20	215 123,86
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
	Total des opérations d'équipement				
Total des dépenses d'équipement		421 012,10	201 300,04	4 504,20	215 207,86
10	Dotations, fonds divers et reserves				
13	Subventions d'investissement reçues				
16	Emprunts et dettes assimilés	63 000,00	62 277,37		722,63
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)				
26	Participations et créances ratt. à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
Total des dépenses financières		63 000,00	62 277,37	0,00	722,63
45...	Total des opé. pour le compte de tiers				
Total des dépenses réelles d'invest.		484 012,10	263 577,41	4 504,20	215 930,49
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	1 450,00			1 450,00
041	Opérations patrimoniales				
Total des dépenses d'ordre d'invest.		1 450,00	0,00	0,00	1 450,00
TOTAL		485 462,10	263 577,41	4 504,20	217 380,49
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		0,00			

RECETTES D'INVESTISSEMENT					
Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement reçues (sf 138)		53 642,05		-53 642,05
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)	100 000,00	100 000,00		
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
Total des recettes d'équipement		100 000,00	153 642,05	0,00	-53 642,05
10	Dotations, fonds divers et réserves (sf 1068)	54 187,00	39 428,81		14 758,19
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés				
138	Autres subv.d'investissement non transférables				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)				
26	Participations et créances ratt. à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions d'immobilisations				
Total des recettes financières		54 187,00	39 428,81	0,00	14 758,19
45...	Total des opé. pour le compte de tiers				
Total des recettes réelles d'invest.		154 187,00	193 070,86	0,00	-38 883,86
021	Virement de la section de fonctionnement				
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	137 828,63	134 164,66		3 663,97
041	Opérations patrimoniales				
Total des recettes d'ordre d'invest.		137 828,63	134 164,66	0,00	3 663,97
TOTAL		292 015,63	327 235,52	0,00	-35 219,89
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		193 446,47			

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	303 859,91		303 859,91
012	Charges de personnel et frais assimilés	571 683,67		571 683,67
014	Atténuations de produits			
60	Achats et variations de stocks (3)			
65	Autres charges de gestion courante	976 263,23		976 263,23
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)			
66	Charges financières	6 214,63		6 214,63
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations provisions semi-budgétaires		134 164,66	134 164,66
71	Production stockée (ou déstockage) (3)			
Dépenses de fonctionnement - Total		1 858 021,44	134 164,66	1 992 186,10
Pour information				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement reçues			
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	62 277,37		62 277,37
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement (8)			
19	Différences sur réalisations d'immobilisations (5)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	16 416,00		16 416,00
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles (6)	184 884,04		184 884,04
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)			
39	Provisions pour dépréciation (5)			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation comptes de tiers (5)			
59	Provisions pour dépréciation comptes financiers (5)			
3...	Stocks			
Dépenses d'investissement - Total		263 577,41		263 577,41
Pour information				
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FUNCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	2 819,26		2 819,26
60	Achats et variations des stocks (3)			
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	39 588,96		39 588,96
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en régie			
73	Impôts et taxes	1 770 818,00		1 770 818,00
74	Dotations, subventions et participations	106 064,63		106 064,63
75	Autres produits de gestion courante	12 658,18		12 658,18
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	1 902,36		1 902,36
78	Reprises provisions semi-budgétaires			
79	Transferts de charges			
Recettes de fonctionnement - Total		1 933 851,39		1 933 851,39

Pour information			
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1			194 327,12

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	39 428,81		39 428,81
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés			
13	Subventions d'investissement reçues	53 642,05		53 642,05
15	Provisions pour risques et charges (4)			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	100 000,00		100 000,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)	(8)		
19	Différences sur réalisations d'immobilisations			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles (6)			
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		134 164,66	134 164,66
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (4)			
39	Provisions pour dépréciation (4)			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation comptes de tiers (4)			
59	Provisions pour dépréciation comptes financiers (4)			
3...	Stocks			
Recettes d'investissement - Total		193 070,86	134 164,66	327 235,52

Pour information			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1			193 446,47

DECHETS MENAGERS

CA 2021

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	370 818,49	294 857,40	9 002,51		66 958,58
60611	Eau et assainissement	200,00	247,84			-47,84
60612	Energie - Electricité	4 000,00	3 801,28			198,72
60622	Carburants	78 600,00	68 019,98			10 580,02
60623	Alimentations	50,00				50,00
60631	Fournitures d'entretien	150,00	138,54			11,46
60632	Fournitures de petit équipement	45 000,00	45 635,92	298,09		-934,01
60633	Fournitures de voirie	1 000,00				1 000,00
60636	Vêtements de travail	6 000,00	5 706,98			293,02
6064	Fournitures administratives	100,00	127,90			-27,90
611	Contrats de prestations de services	129 985,00	119 880,86			10 104,14
6135	Locations mobilières	450,00	283,89			166,11
615221	Bâtiments publics	5 705,00	124,22	3 704,10		1 876,68
61551	Matériel roulant	50 000,00	32 157,93	3 525,48		14 316,59
6156	Maintenance	2 000,00	3 152,57	132,00		-1 284,57
6161	Multirisques	4 500,00	4 004,91			495,09
6182	Documentation générale et technique	100,00				100,00
6188	Autres frais divers	23 994,49				23 994,49
6228	Divers	200,00				200,00
6231	Annonces et insertions	864,00	1 404,00			-540,00
6237	Publications	11 400,00	6 223,80	1 297,20		3 879,00
6261	Frais d'affranchissement	1 400,00	1 261,81			138,19
6262	Frais de télécommunications	2 900,00	2 309,21	45,64		545,15
627	Services bancaires et assimilés		200,00			-200,00
6288	Autres services extérieurs	120,00	126,00			-6,00
63512	Taxes foncières	300,00				300,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	1 800,00	49,76			1 750,24
012	Charges de personnel et frais assim	608 202,00	571 683,67			36 518,33
6215	Personnel affecté par collectivité de ra	12 122,00	15 100,00			-2 978,00
6332	Cotisations versées au FNAL	400,00	331,89			68,11
6336	Cotisations au centre national et CNFP	5 500,00	5 107,98			392,02
6338	Autres impôts,taxes&vers.assimilés sur	1 200,00	996,02			203,98
64111	Rémunération principale	295 000,00	282 876,66			12 123,34
64131	Rémunération	105 000,00	89 392,99			15 607,01
6451	Cotisations à l'URSSAF	72 000,00	65 313,77			6 686,23
6453	Cotisations aux caisses de retraite	80 000,00	74 661,25			5 338,75
6454	Cotisations aux ASSÉDIC	5 000,00	3 617,96			1 382,04
6455	Cotisations pour assurance du personne	20 000,00	23 784,12			-3 784,12
6458	Cotisations aux organismes sociaux	1 100,00	893,00			207,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 105,00	1 102,00			3,00
6478	Autres charges sociales diverses	9 775,00	8 506,03			1 268,97
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	984 903,00	976 263,23			8 639,77
6531	Indemnités	6 700,00	8 242,77			-1 542,77
6533	Cotisations de retraite	750,00	346,21			403,79
6534	Cotisations de sécurité sociale - part p	2 550,00	724,68			1 825,32
6541	Créances admises en non-valeur		265,52			-265,52
6542	Créances éteintes		515,00			-515,00
65548	Autres contributions	973 801,00	965 068,04			8 732,96
6574	Subv.fonct.aux asso.&autres pers. de d	1 100,00	1 100,00			
65888	Autres	2,00	1,01			0,99
656	Frais de fonctionnement des groupe					

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 011 + 012 + 014 + 65		1 963 923,49	1 842 804,30	9 002,51	0,00	112 116,68
66	Charges financières (b)	6 215,00	6 214,63			0,37
66111	Intérêts réglés à l'échéance	6 215,00	6 214,63			0,37
67	Charges exceptionnelles (c)					
68	Dotations provisions semi-budgétair					
022	Dépenses imprévues (e)					
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		1 970 138,49	1 849 018,93	9 002,51	0,00	112 117,05
023	Virement à la section d'investissemen					
042 (4,5,6)	Opérations d'ordre de transfert entr	137 828,63	134 164,66			3 663,97
6811	Dot.aux amort.des immo.incorporelles &	137 828,63	134 164,66			3 663,97
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		137 828,63	134 164,66	0,00	0,00	3 663,97
043 (7)	Opérations d'ordre à l'intérieur de la					
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		137 828,63	134 164,66	0,00	0,00	3 663,97
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE		2 107 967,12	1 983 183,59	9 002,51	0,00	115 781,02
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(5) Dont 675 et 676.
(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges		2 819,26			-2 819,26
6419	Remboursements sur rémunérations d		2 819,26			-2 819,26
70	Produits des services, domaine et v	37 070,00	39 588,96			-2 518,96
70612	Redevance spéciale d'enlèvement des o	15 850,00	22 039,96			-6 189,96
70846	au GFP de rattachement	19 460,00	15 591,00			3 869,00
70878	par d'autres redevables	1 760,00	1 958,00			-198,00
73	Impôts et taxes	1 760 756,00	1 770 818,00			-10 062,00
7331	Taxe d'enlèv. des ordures ménagères e	1 760 756,00	1 770 818,00			-10 062,00
74	Dotations, subventions et participat	100 607,00	106 064,63			-5 457,63
744	FCTVA	607,00	99,34			507,66
7488	Autres attributions et participations	100 000,00	105 965,29			-5 965,29
75	Autres produits de gestion courante	12 000,00	12 658,18			-658,18
7588	Autres produits divers de gestion coura	12 000,00	12 658,18			-658,18
TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		1 910 433,00	1 931 949,03	0,00	0,00	-21 516,03
76	Produits financiers (b)					
77	Produits exceptionnels (c)	1 757,00	1 902,36			-145,36
773	Mandats annulés ou atteints déchéanc		145,00			-145,00
7788	Produits exceptionnels divers	1 757,00	1 757,36			-0,36
78	Reprises provisions semi-budgétaire					
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		1 912 190,00	1 933 851,39	0,00	0,00	-21 661,39
042 (3)	Opérations d'ordre de transfert entr	1 450,00				1 450,00
777	Quote-part des subv.d'inv.transf.au cp	1 450,00				1 450,00
043 (6)	Opérations d'ordre à l'intérieur de la					
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 450,00	0,00	0,00	0,00	1 450,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE		1 913 640,00	1 933 851,39	0,00	0,00	-20 211,39
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		194 327,12				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
(4) Dont 776.
(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
20	Immobilisations incorporelles (hors	16 500,00	16 416,00		84,00
2031	Frais d'études	16 500,00	16 416,00		84,00
204	Subventions d'équipement versées (				
21	Immobilisations corporelles (hors o	404 512,10	184 884,04	4 504,20	215 123,86
2158	Autres install., matériel et outillage tec	180 500,00		4 504,20	175 995,80
21728	Autres agencements et aménagement	32 012,10			32 012,10
2182	Matériel de transport	192 000,00	183 915,60		8 084,40
2183	Matériel de bureau et matériel informa		968,44		-968,44
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours (hors op				
Total des dépenses d'équipement		421 012,10	201 300,04	4 504,20	215 207,86
10	Dotations, fonds divers et reserves				
13	Subventions d'investissement reçu				
16	Emprunts et dettes assimilés	63 000,00	62 277,37		722,63
1641	Emprunts en euros	63 000,00	62 277,37		722,63
18	Compte de liaison : affectation (BA,				
26	Participations et créances ratt. à de				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
Total des dépenses financières		63 000,00	62 277,37	0,00	722,63
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		484 012,10	263 577,41	4 504,20	215 930,49

040	Opération d'ordre transfert entre se	1 450,00			1 450,00
	Reprise sur autofinancement antér	1 450,00			1 450,00
13913	Départements	800,00			800,00
13918	Autres	650,00			650,00
041 (7)	Opérations patrimoniales				
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 450,00	0,00	0,00	1 450,00

TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE	485 462,10	263 577,41	4 504,20	217 380,49
--	------------	------------	----------	------------

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	0,00
--	------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement reçu		53 642,05		-53 642,05
1312	Régions		53 642,05		-53 642,05
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1)	100 000,00	100 000,00		
1641	Emprunts en euros	100 000,00	100 000,00		
20	Immobilisations incorporelles (sf 2)				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours				
Total des recettes d'équipement (sauf 138)		100 000,00	153 642,05	0,00	-53 642,05
10	Dotations, fonds divers et reserves	54 187,00	39 428,81		14 758,19
10222	FCTVA	54 187,00	39 428,81		14 758,19
138	Autres subv. d'inv. non transférabl				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectation (BA,				
26	Participations et créances ratt. à de				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions d'immobilisa				
Total des recettes financières		54 187,00	39 428,81	0,00	14 758,19
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		154 187,00	193 070,86	0,00	-38 883,86

021	Virement de la section de fonctionn				
040 (3, 4)	Opérations d'ordre de transfert ent	137 828,63	134 164,66		3 663,97
28031	Frais d'études	1 159,01			1 159,01
28128	Autres agencements et aménagement	776,10	200,10		576,00
281318	Autres bâtiments publics	33 622,11	33 622,11		
28158	Autres install., matériel et outillage tec	68 648,69	68 648,69		
281728	Autres agencements et aménagement	1 928,96			1 928,96
281783	Matériel de bureau et informatique	213,36	213,36		
28182	Matériel de transport	30 250,67	30 250,67		
28183	Matériel de bureau et informatique	259,37	259,37		
28188	Autres immobilisations corporelles	970,36	970,36		
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		137 828,63	134 164,66	0,00	3 663,97
041 (5)	Opérations patrimoniales				
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		137 828,63	134 164,66	0,00	3 663,97

TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE	292 015,63	327 235,52	0,00	-35 219,89
--	------------	------------	------	------------

Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	193 446,47
--	------------

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
-----------------------------	--------------------	--	------------------------	---	------------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°

LIBELLE :

POUR INFORMATION

Chap. / Art.	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
DEPENSES			A			B

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C			D

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	D-B

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
(5) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

Libellés	01 Opérations non ventilables	0 Serv.généraux des administrations publiques locale	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - formation
----------	-------------------------------------	---	---	----------------------------------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		134 262,47	121,93		
Réalizations		134 262,47	121,93		
011	Charges à caractère général		121,93		
012	Charges de personnel et frais assi				
014	Atténuations de produits				
65	Autres charges de gestion courant				
66	Charges financières	97,81			
67	Charges exceptionnelles				
68	Dotations provisions semi-budgétai				
022	Dépenses imprévues				
023	Virement à la section d'investissem				
042	Opérations d'ordre de transfert en	134 164,66			
043	Op. d'ordre à l'intérieur de la sectio				
002	Résultat reporté				
Restes à réaliser au 31/12					
RECETTES					
Réalizations					
013	Atténuations de charges				
70	Produits des services, domaine et v				
73	Impôts et taxes				
74	Dotations, subventions et particip				
75	Autres produits de gestion courant				
76	Produits financiers				
77	Produits exceptionnels				
78	Reprises provisions semi-budgétair				
042	Opérations d'ordre de transfert en				
043	Op. d'ordre à l'intérieur de la sectio				
002	Résultat reporté				
Restes à réaliser au 31/12					
SOLDE		-134 262,47	-121,93		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

	Libellés	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille
--	----------	--------------	------------------------	---	--------------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES					
Réalisations					
011	Charges à caractère général				
012	Charges de personnel et frais assi				
014	Atténuations de produits				
65	Autres charges de gestion courant				
66	Charges financières				
67	Charges exceptionnelles				
68	Dotations provisions semi-budgétai				
022	Dépenses imprévues				
023	Virement à la section d'investissem				
042	Opérations d'ordre de transfert en				
043	Op. d'ordre à l'intérieur de la sectio				
002	Résultat reporté				
Restes à réaliser au 31/12					
RECETTES					
Réalisations					
013	Atténuations de charges				
70	Produits des services, domaine et v				
73	Impôts et taxes				
74	Dotations, subventions et particip				
75	Autres produits de gestion courant				
76	Produits financiers				
77	Produits exceptionnels				
78	Reprises provisions semi-budgétair				
042	Opérations d'ordre de transfert en				
043	Op. d'ordre à l'intérieur de la sectio				
002	Résultat reporté				
Restes à réaliser au 31/12					
SOLDE					

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

	Libellés	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
--	----------	---------------	---	------------------------	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES			1 857 801,70		1 992 186,10
Réalizations			1 857 801,70		1 992 186,10
011	Charges à caractère général		303 737,98		303 859,91
012	Charges de personnel et frais assi		571 683,67		571 683,67
014	Atténuations de produits				
65	Autres charges de gestion courant		976 263,23		976 263,23
66	Charges financières		6 116,82		6 214,63
67	Charges exceptionnelles				
68	Dotations provisions semi-budgétai				
022	Dépenses imprévues				
023	Virement à la section d'investissem				
042	Opérations d'ordre de transfert en				134 164,66
043	Op. d'ordre à l'intérieur de la sectio				
002	Résultat reporté				
Restes à réaliser au 31/12					
RECETTES			2 128 178,51		2 128 178,51
Réalizations			2 128 178,51		2 128 178,51
013	Atténuations de charges		2 819,26		2 819,26
70	Produits des services, domaine et v		39 588,96		39 588,96
73	Impôts et taxes		1 770 818,00		1 770 818,00
74	Dotations, subventions et particip		106 064,63		106 064,63
75	Autres produits de gestion courant		12 658,18		12 658,18
76	Produits financiers				
77	Produits exceptionnels		1 902,36		1 902,36
78	Reprises provisions semi-budgétair				
042	Opérations d'ordre de transfert en				
043	Op. d'ordre à l'intérieur de la sectio				
002	Résultat reporté		194 327,12		194 327,12
Restes à réaliser au 31/12					
SOLDE			270 376,81		135 992,41

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

	Libellés	01 Opérations non ventilables	0 Serv.généraux des administrations publiques locale	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - formation
--	----------	-------------------------------------	---	---	----------------------------------

INVESTISSEMENT

DEPENSES		3 082,14			
Réalizations		3 082,14			
010	Stocks				
20	Immobilisations incorporelles				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours				
10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement reç				
16	Emprunts et dettes assimilés	3 082,14			
18	Compte de liaison : affectation (B				
26	Participations et créances ratt. à d				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
040	Opérations d'ordre transfert entre s				
041	Opérations patrimoniales				
001	Résultat reporté				
Restes à réaliser au 31/12					
RECETTES		134 164,66			
Réalizations		134 164,66			
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement reç				
16	Emprunts et dettes assimilés				
20	Immobilisations incorporelles				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours				
10	Dotations, fonds divers et réserves				
138	Autres subv. d'inv. non transférabl				
18	Compte de liaison : affectation (B				
26	Participations et créances ratt. à d				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions d'immobilisa				
021	Virement de la section de fonction				
040	Opérations d'ordre de transfert en	134 164,66			
041	Opérations patrimoniales				
001	Résultat reporté				
Restes à réaliser au 31/12					
SOLDE		131 082,52			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

	Libellés	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille
--	----------	--------------	------------------------	---	--------------

INVESTISSEMENT

DEPENSES					
Réalisations					
010	Stocks				
20	Immobilisations incorporelles				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours				
10	Dotations, fonds divers et reserves				
13	Subventions d'investissement reç				
16	Emprunts et dettes assimilés				
18	Compte de liaison : affectation (B				
26	Participations et créances ratt. à d				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
040	Opérations d'ordre transfert entre s				
041	Opérations patrimoniales				
001	Résultat reporté				
Restes à réaliser au 31/12					
RECETTES					
Réalisations					
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement reç				
16	Emprunts et dettes assimilés				
20	Immobilisations incorporelles				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours				
10	Dotations, fonds divers et reserves				
138	Autres subv. d'inv. non transférabl				
18	Compte de liaison : affectation (B				
26	Participations et créances ratt. à d				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions d'immobilisa				
021	Virement de la section de fonction				
040	Opérations d'ordre de transfert en				
041	Opérations patrimoniales				
001	Résultat reporté				
Restes à réaliser au 31/12					
SOLDE					

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

	Libellés	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
--	----------	---------------	---	------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES			264 999,47		268 081,61
Réalisations			260 495,27		263 577,41
010	Stocks				
20	Immobilisations incorporelles		16 416,00		16 416,00
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles		184 884,04		184 884,04
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours				
10	Dotations, fonds divers et reserves				
13	Subventions d'investissement reç				
16	Emprunts et dettes assimilés		59 195,23		62 277,37
18	Compte de liaison : affectation (B				
26	Participations et créances ratt. à d				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
040	Opérations d'ordre transfert entre s				
041	Opérations patrimoniales				
001	Résultat reporté				
Restes à réaliser au 31/12			4 504,20		4 504,20
RECETTES			386 517,33		520 681,99
Réalisations			386 517,33		520 681,99
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement reç		53 642,05		53 642,05
16	Emprunts et dettes assimilés		100 000,00		100 000,00
20	Immobilisations incorporelles				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours				
10	Dotations, fonds divers et reserves		39 428,81		39 428,81
138	Autres subv. d'inv. non transférabl				
18	Compte de liaison : affectation (B				
26	Participations et créances ratt. à d				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions d'immobilisa				
021	Virement de la section de fonction				
040	Opérations d'ordre de transfert en				134 164,66
041	Opérations patrimoniales				
001	Résultat reporté		193 446,47		193 446,47
Restes à réaliser au 31/12					
SOLDE			121 517,86		252 600,38

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2021	Montant des tirages 2021	Montant des remboursements 2021		Encours restant dû au 31/12/2021
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 - Avances du Trésor						
Néant						
5192 - Avances de trésorerie						
Néant						
51931 - Lignes de trésorerie						
Néant						
51932 - Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
Néant						
5194 - Billet de trésorerie						
Néant						
5198 - Autres crédits de trésorerie						
Néant						
519 - Crédits de trésorerie (total)						

(1) Circulaire n°NOR : INTB8900071C du 22/02/1989;

(2) Indiquer la date de délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (l'article L.2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobili- sation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amo- rtisse- ment (7)	Possi- bilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
Néant														
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					765 000,00									
1641 Emprunts en euros					765 000,00									
00001076234	CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE	03/09/2019		24/09/2020	335 000,00	F		0,36	0,36	EUR	A	C	N	A-1
00001447349	CREDIT AGRICOLE	20/07/2021		15/11/2021	100 000,00	F		0,35	0,35	EUR	T	P	N	A-1
01-4813829	CAISSE D EPARGNE DE PICARDIE	15/12/2016		25/03/2017	330 000,00	F		1,80	1,80	EUR	T	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises														
Néant														
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
Néant														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)														
Néant														
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)														
16818 Autres prêteurs														
1687 Autres dettes														
TOTAL GENERAL					765 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : EURIBOR 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/2021											
	Cou ver ture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2021	Durée résí- duelle (en an- nées)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)												
Néant												
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				611 495,59					62 277,37	6 214,63		341,28
1641 Emprunts en euros				611 495,59					62 277,37	6 214,63		341,28
00001076234	N			239 285,72	5,00	F		0,36	47 857,14	1 033,71		229,71
00001447349	N			96 917,86	7,87	F		0,35	3 082,14	97,81		42,75
01-4813829	N			275 292,01	20,23	F		1,80	11 338,09	5 083,11		68,82
1643 Emprunts en devises												
Néant												
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
Néant												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)												
Néant												
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)												
16818 Autres prêteurs												
1687 Autres dettes												
TOTAL GENERAL				611 495,59					62 277,37	6 214,63		341,28

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau " détail des opérations de couverture ".

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111. "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2021 (3)	Type d'in- dices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/20 21(9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL (I)														
TOTAL (I)														
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
NEANT														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
NEANT														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
NEANT														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
NEANT														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
NEANT														
TOTAL (E)														
Autres types de structure (F)														
NEANT														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL														

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2021 (3)	Type d'in- dices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/20 21(9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
--	--------------------------------------	----------------	--	-------------------------------	------------------------	---------------------------------------	------------------------	------------------------	--------------------------	---	--	--	--	--

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice en euro / 2 : Indices inflation française ou zone euros ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écart d'indices hors zone euros / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/2021 ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dûs au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structures							
(A) Taux simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nb produits	1					
	% de l'encours	100,00 %	%	%	%	%	%
	Montant en euros	319 447,84					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(C) Option d'échange (swaption)	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(F) Autres types de structures	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2021 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/2021	Date de fin du contrat	Organisme cocontractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)													
Néant													
Taux variable simple (total)													
Néant													
Taux complexe (total) (2)													
Néant													
Total													

- (1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un SWAP, d'une option (CAP, FLOOR, TUNNEL, SWAPTION).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)									
Néant									
Taux variable simple (total)									
Néant									
Taux complexe (total) (2)									
Néant									
Total									

- (5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.
(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A2.6

A2.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt		Date du refinan- cement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû au 31/12/2021	Capital réaménagé
	Année	Profil (5)				
Total des dépenses au c/166 Refinancement de dette (3)						
NEANT						
Total des recettes au c/166 Refinancement de dette (4)						
NEANT						

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A2.6

EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Durée résiduelle	Périodicité des rembour- sements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
		Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : EURIBOR 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(11) Il s'agit des intérêts dûs au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dûs au titre du contrat d'échange éventuel comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A2.7

A2.7 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de sous-critption du contrat initial	Date de renégocia-tion	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amort. et périodicité de rembt (6)		Capital restant dû au 31/12/2021	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
						Contrat initial			Contrat renégocié									Intérêts	Capital
				Cont. initial	Cont. renégocié	Type taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type taux (3)	Index (4)	Taux act.	Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Cont. initial	Cont. renégocié				
Néant																			
TOTAL												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : EURIBOR 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X : autre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.8
AUTRES DETTES	A2.9

A2.8 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12/2021 de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>					
Caisse du crédit agricole					
Caisse du crédit agricole					
Caisse du crédit agricole					
Caisse du crédit agricole					
Caisse du crédit agricole					
Caisse du crédit agricole					
Caisse des dépôts et consignations					
Caisse des dépôts et consignations					
Caisse des dépôts et consignations					
Caisse des dépôts et consignations					
Caisse des dépôts et consignations					
Caisse d'épargne					
Caisse d'épargne					
Caisse d'épargne					
Caisse d'épargne					
Caisse d'épargne					
Caisse d'épargne					
Crédit Local de France / DEXIA					
Crédit Local de France / DEXIA					
Crédit Local de France / DEXIA					
Crédit Local de France / DEXIA					
Crédit Local de France / DEXIA					
Crédit Local de France / DEXIA					
Crédit Foncier					
Crédit Foncier					
Crédit Foncier					
Crédit Foncier					
Crédit Foncier					
Crédit Foncier					
Crédit Mutuel					
Crédit Mutuel					
Crédit Mutuel					
Crédit Mutuel					
Crédit Mutuel					
Crédit Mutuel					
Crédit National / NATEXIS					
Crédit National / NATEXIS					
Crédit National / NATEXIS					
Crédit National / NATEXIS					
Crédit National / NATEXIS					
Crédit National / NATEXIS					
Banques étrangères					
Banques étrangères					
Banques étrangères					
Banques étrangères					
Banques étrangères					
Banques étrangères					
Organismes d'assurances					
Organismes d'assurances					
Organismes d'assurances					
Organismes d'assurances					

IV - ANNEXES				IV	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE				A2.8	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME				A2.9	
AUTRES DETTES					
Organismes d'assurances					
Organismes d'assurances					
Autres prêteurs divers					
Autres prêteurs divers					
Autres prêteurs divers					
Autres prêteurs divers					
Autres prêteurs divers					
<u>Auprès des organismes de droit public</u>					
AGENCE DE L EAU					
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u>					
(ex : émissions publiques ou privées)					
Néant					

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune

(3) Il s'agit des intérêts dûs au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dûs au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668

A2.9 - AUTRES DETTES

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités			
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour souscription au capital d'une SEM			
Dettes pour location - ventes			
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ETALEMENT DES PROVISIONS	A3 A4 A5

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 0,00 €		
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
	NEANT	

A4 - ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/2021	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)						
NEANT						
Provision pour dépréciation (2)						
NEANT						
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES						
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)						
NEANT						
Provision pour dépréciation (2)						
NEANT						
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée;

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A3
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A4
ETAT DES PROVISIONS	A5
ETALEMENT DES PROVISIONS	

A5 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 31/12/2021	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
NEANT						

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		64 450,00	62 277,37
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		63 000,00	62 277,37
1641	Emprunts en euros	63 000,00	62 277,37
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 450,00	
13913	Départements	800,00	
13918	Autres	650,00	

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	62 277,37	4 504,20		66 781,57

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		192 015,63	III 173 593,47
Ressources propres externes de l'année (a)		54 187,00	39 428,81
10222	FCTVA	54 187,00	39 428,81
Ressources propres internes (b)(2)		137 828,63	134 164,66
28031	Frais d'études	1 159,01	
28128	Autres agencements et aménagements de	776,10	200,10
281318	Autres bâtiments publics	33 622,11	33 622,11
28158	Autres install., matériel et outillage techni	68 648,69	68 648,69
281728	Autres agencements et aménagements de	1 928,96	
281783	Matériel de bureau et informatique	213,36	213,36
28182	Matériel de transport	30 250,67	30 250,67
28183	Matériel de bureau et informatique	259,37	259,37
28188	Autres immobilisations corporelles	970,36	970,36

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	173 593,47		193 446,47		367 039,94

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 66 781,57
Ressources propres disponibles	IV 367 039,94
Solde	V = IV - II (6) 300 258,37

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA - SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.2.1

(Article R. 2313-3 du CGCT - Services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

(1)

A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

DEPENSES - MANDATS EMIS		
Articles (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	(3) Dotations aux provisions	0,00
014	Atténuations de charges	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations d'ordre entre sections	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
Total général		0,00

(1) Compléter par le nom du service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

(3) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.

A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

RECETTES - TITRES EMIS		
Articles (2)	Libellé (2)	Montant
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
74	Dotations et participations	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérations d'ordre entre sections	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
Total général		0,00

(1) Compléter par le nom du service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

(3) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA - SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.2.2

(Article R. 2313-3 du CGCT - Services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

(1)

A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

DEPENSES - MANDATS EMIS		
Articles (2)	Libellé (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérations ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
Total général		0,00

(1) Compléter par le nom du service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

RECETTES - TITRES EMIS		
Articles (2)	Libellé (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Total des recettes réelles		0,00
040	Opérations ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
Total général		0,00

(1) Compléter par le nom du service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE LA REPARTITION DE LA TEOM	A7.3.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	
012	Charges de personnel et frais assimilés	
65	Autres charges de gestion courante	
66	Charges financières	
67	Charges exceptionnelles	
68	(3) Dotations provisions semi-budgétaires	
014	Atténuations de produits	
022	Dépenses imprévues	
Total des dépenses réelles		
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	
023	Virement à la section d'investissement	
Total des dépenses d'ordre		
TOTAL GENERAL		

A7.3.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		
7331	Taxes d'enlèvement des ordures ménagères	
Dotations et participations reçues		
74	Dotations, subventions et participations	
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	
75	Autres produits de gestion courante	
76	Produits financiers	
77	Produits exceptionnels	
78	(3) Reprises provisions semi-budgétaires	
013	Atténuations de charges	
Total des recettes réelles		
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	
Total des recettes d'ordre		
TOTAL GENERAL		

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE LA REPARTITION DE LA TEOM	A7.3.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	
	Acquisitions d'immobilisations	
	Autres dépenses éventuelles	
020	Dépenses imprévues	
	Total des dépenses réelles	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales	
	Total des dépenses d'ordre	
	TOTAL GENERAL	

A7.3.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	
	Dotations et subventions reçues	
	Autres recettes éventuelles	
024	Produits des cessions d'immobilisations	
	Total des recettes réelles	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales	
021	Virement de la section de fonctionnement	
	Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL	

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE LA VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 - A7.4.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.4.1

A7.4.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES - MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	
012	Charges de personnel et frais assimilés	
65	Autres charges de gestion courante	
66	Charges financières	
67	Charges exceptionnelles	
68	Dotations provisions semi-budgétaires	
014	Atténuations de produits	
Total des dépenses réelles		
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	
023	Virement à la section d'investissement	
Total des dépenses d'ordre		
TOTAL GENERAL		

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE LA VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 - A7.4.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.4.2

A7.4.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES - MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et reserves	
16	Emprunts et dettes assimilés	
13	Subventions d'investissement reçues	
20	Immobilisations incorporelles	
204	Subventions d'équipement versées	
21	Immobilisations corporelles	
22	Immobilisations reçues en affectation	
23	Immobilisations en cours	
26	Participations et créances ratt. à des particip.	
27	Autres immobilisations financières	
Total des dépenses réelles		
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales	
Total des dépenses d'ordre		
TOTAL GENERAL		

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A8 A9

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'état. (en mois)	Date de la délib.	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amort. de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							
	NEANT						

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'état. (en mois)	Date de la délib.	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amort. de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							
	NEANT						

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A8
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A9
DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	

A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° de l'op. :		Intitulé de l'op. :				Date de délibération :	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/2021	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler		
DEPENSES (a)							
NEANT							
RECETTES (b)							
NEANT							

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - ENTREES VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES	A10.1 A10.2

A10.1 - ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
	CAMION BENNE VR522 LEVATOR	183 915,60		8
	ETUDE TECHNIQUE ET FINANCIERES DU FONCTIONNEMENT DE	16 416,00		5
	STATION D ACCUEIL MANDAT COMPLEMENTAIRE BP	968,44		2
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		201 300,04		

A10.2 - ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Destruction							
Divers							
TOTAL GENERAL							

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 - OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	
Produit des cessions		Réalisations
compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	
compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - ENTREES	A10.4
VARIATION DU PATRIMOINE (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - SORTIES	A10.5

A10.4 - ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL				

A10.5 - ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Destruction							
Divers							
TOTAL GENERAL							

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIES (1)	A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chap. / Art. (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	I 0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Chap. / Art. (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
45...	Opé. c/ de tiers	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	1 933 851,39
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,00 %

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV - ANNEXES	IV
EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE	A12

FONDS EUROPEENS RECUS ET REVERSES PAR LA COLLECTIVITE GESTIONNAIRE

Libellé du fonds européen géré :

I - AU TITRE DES MESURES GERES SOUS FORME DE SUBVENTIONS GLOBALES

RECETTES (fonds versés par l'Etat à la collectivité gestionnaire)

Objet	Article (1)	Montant
NEANT		
TOTAL		

DEPENSES (aides communautaires versées directement aux bénéficiaires)

En cas de recouvrement de sommes indues, les faire apparaître en dépenses négatives

Titre de la mesure	Bénéficiaires (nom de l'entreprise, de l'association, de la collectivité gestionnaire *)	Libellé de l'opération	Article (1)	Montant
Total des aides versées par la collectivité gestionnaire				

DEPENSES JUSTIFIEES PAR LES BENEFICIAIRES (2)

Titre de la mesure	Bénéficiaires (nom de l'entreprise, de l'association, de la collectivité gestionnaire **)	Libellé de l'opération	Emetteurs (3)	Date d'acquittement de la facture	Montant

II - AU TITRE DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE (*)**

Montant des recettes		Dépenses d'assistance technique justifiées par l'organisme intermédiaire (2)				
Article (1)	Montant	Mesure	Libellé de l'opération	Emetteurs (3)	Date d'acquittement de la facture	Montant
TOTAL		TOTAL				

(1) A détailler conformément au plan de compte.

(2) Les informations seront extraites de PRESAGE.

(3) Les justificatifs aux dépenses peuvent provenir de plusieurs émetteurs pour la même opération.

(*) La collectivité gestionnaire (commune ou EPCI) peut être bénéficiaire des fonds lorsqu'elle est maître d'ouvrage.

(**) Hors dépenses d'assistance technique.

(***) Dans ce cas, la collectivité gestionnaire est bénéficiaire des fonds.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/2021
	Année	Profil				
	NEANT					
	NEANT					
	NEANT					
	NEANT					
	NEANT					
Totaux généraux						

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Durée résiduelle	Périodicité des rembourse- ments (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
		Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			en Intérêts (8)	en Capital
								NEANT			
								NEANT			
								NEANT			
								NEANT			
								NEANT			
								NEANT			
								NEANT			

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe, V : variable simple, C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C
Provisions pour garanties d'emprunts	D
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D 0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II 1 933 851,39
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II * 100 0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de c même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.3 B1.4 B1.5 B1.6

B1.3 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					Total (2)
					2022	2023	2024	2025	Cumul restant	
	NEANT									

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul

B1.4 - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP	Somme des parts invest. (1)	Somme nette des parts invest. (2)
NEANT									

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

B1.5 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/2021	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités						
	NEANT						
	8018 Autres engagements donnés						
	* Au profit d'organismes publics						
	NEANT						
	* Au profit d'organismes privés (1)						
	NEANT						
	Total						

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	B1.3
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (article L.1611- 3- 2 du CGCT) : L' " Organisme bénéficiaire " de la garantie est toute personne titulaire d'un " titre éligible " émis ou créé par l'Agence France Locale. La rubrique " Périodicité " n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède. La colonne " Dette en capital à l'origine " correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible. La colonne " Dette en capital 31/12/2021 " correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/2021. La colonne " Annuité à verser au cours de l'exercice " n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie

B1.6 - ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/2021	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)						
	NEANT						
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)						
	NEANT						
	8028 Autres engagements reçus						
	A l'exception de ceux reçus des entreprises						
	NEANT						
	Engagements reçus des entreprises						
	NEANT						
	Total						

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

B1.7 - LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(article L. 2313-1 du CGCT)

Nom des bénéficiaires	Montant du fond de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
Associations, entreprises, personnes physiques et autres NEANT		
Personnes de droit public		
Etat NEANT		
Régions NEANT		
Départements NEANT		
Communes NEANT		
Etablissements public (EPCI, EPA, EPIC,...) NEANT		
Autres NEANT		
TOTAL GENERAL		

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT ETATS DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B2.1 B2.2 B3

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2021	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2021)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2021) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2021 (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice 2021	Restes à financer (exercices au-delà de 2022)
NEANT							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2021	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2021)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2021) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2021 (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice 2021	Restes à financer (exercices au-delà de 2022)
NEANT							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

B3 - ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Libellé de la recette :			
Reste à employer au 01/01/2021 :			
Recettes			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
		NEANT	
Total Recettes :			
Dépenses			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
		NEANT	
Total Dépenses :			
Reste à employer au 31/12/2021 :			

TOTAL Reste à employer au 01/01/2021 :			
TOTAL Recettes		TOTAL Dépenses	
TOTAL Reste à employer au 31/12/2021 :			

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2021	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2021

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TECHNIQUE		12,00	1,00	13,00			
ADJOINT TECHNIQUE (AV. JANV. 2021)	C	5,00		5,00			
ADJOINT TECHNIQUE PR. DE 2EME CL. (AV. JAN	C	5,00	1,00	6,00			
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL (AV. JANV. 202	C	1,00		1,00			
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	1,00		1,00			
EMPLOIS NON CITES (5)							
NEANT							
TOTAL GENERAL		12,00	1,00	13,00			

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2021	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2021 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/2021	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
ADJOINT TECHNIQUE (AV. JANV. 2019)	C	TECH	352			
ADJOINT TECHNIQUE (AV. JANV. 2020)	C	TECH	348			
ADJOINT TECHNIQUE (AV. JANV. 2020)	C	TECH	348			
INGENIEUR (AV. JANV. 2019)	A	TECH	724			
REDACTEUR	B	ADM	478			
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
NEANT						
TOTAL GENERAL						

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2021	C1.1

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR ADM : Administratif
TECH : Technique
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)
S : Social
MS : Médico-social
MT : Médico-technique
SP : Sportif
CULT : Culturel
ANIM : Animation
PM : Police
OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération annuelle)

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...),
3-2 : vacance temporaire d'un emploi
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes
3-3-2° : emploi du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient
3-3-3° : emploi de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité du temps de travail est inférieure à 50%
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public
3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de cabinets
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus
A : autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés)

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/2021	C1.2

C1.2 - ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/2021 (1)

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT
	NEANT

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

**C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT
FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) NEANT				
Détention d'une part du capital NEANT				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt NEANT				
Subventions supérieures à 75000 euros ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme NEANT				
Autres NEANT				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement;

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A. LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A.	C3.1 C3.2 C3.3 C3.4

C3.1 - LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
NEANT			
Autres organismes de regroupement			
NEANT			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE (1)

CATEGORIE D'ETABLISSEMENT	INTITULE / OBJET DE L'ETABLISSEMENT	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
CCAS					
CE					
Régie personnalisée					

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

C3.3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	N° SIRET	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
Régie à seule autonomie financière						
Lotissement						
Service social et médico-social						

C3.4 - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)
NEANT				

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 - BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	485 462,10	263 577,41	4 504,20	217 380,49
RECETTES	485 462,10	520 681,99		-35 219,89
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 107 967,12	1 992 186,10		115 781,02
RECETTES	2 107 967,12	2 128 178,51		-20 211,39

(1) Y compris les rattachements

3 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	485 462,10	263 577,41	4 504,20	217 380,49
RECETTES	485 462,10	520 681,99		-35 219,89
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 107 967,12	1 992 186,10		115 781,02
RECETTES	2 107 967,12	2 128 178,51		-20 211,39
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	2 593 429,22	2 255 763,51	4 504,20	333 161,51
TOTAL GENERAL DES RECETTES	2 593 429,22	2 648 860,50		-55 431,28

(1) Y compris les rattachements

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / 2020	Taux appliqués par décision de l'assemb. délibérante	Variation des taux / 2020 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation des produits / 2020 (%)
Taxe d'habitation		0,000 %		0,000 %		0,000 %
TFPB		0,000 %		0,000 %		0,000 %
TFPNB		0,000 %		0,000 %		0,000 %
CFE		0,000 %		0,000 %		0,000 %
TOTAL		0,000 %				0,000 %

IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice :	67
Nombre de membres présents:	51
Nombre de suffrages exprimés :	56
VOTES - Pour :	54
Contre :	2
Abstentions :	*****

Date de convocation : 26/04/2022

Présenté par M. SURHOMME Alain ,
A MOREUIL, le 02/05/2022
M. SURHOMME Alain ,
Délibéré par l'Assemblée délibérante en session Ordinaire
M. SURHOMME Alain s'étant retiré lors du vote.
A MOREUIL, le 02/05/2022

Les membres du Conseil Communautaire,

Certifié exécutoire par M. SURHOMME Alain, compte tenu de la transmission en
préfecture, le 06/05/2022, et de la publication le ____/____/____

A MOREUIL, le 02/05/2022



CONSEIL COMMUNAUTAIRE
COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE

COMPTES ADMINISTRATIFS

SEANCE DU LUNDI 2 MAI 2022 à 18 H 30

à la SALLE DES FETES DE MOREUIL

AILLY-sur-NOYE (7 délégués)

DURAND Pierre

excusé pour M. Bourdelle

PATRICE-BOURDELLE Christine

BLIN Nicolas

DOUAY Sonia

LECOINTE Jean-Noël

excusé pour M. Douay

ROSE Maryse-Corrinne

MARCEL Marie-Hélène

ARVILLERS (2 délégués)

COTTARD Yves

DESROUSSEAUX Eric

AUBERCOURT (1 délégué)

CHARLES Gilles

AUBVILLERS (1 délégué)

MENARD Sergine

BEAUCOURT-EN-SANTERRE (1 délégué)

CAPELLE Hubert

BERTEAUCOURT-LES-THENNES (1 délégué)

BOUCHER Michel

SP
P
+++ ++ 1

BRACHES (1 délégué)

DELANAUD Stéphane



CAYEUX-EN-SANTERRE (1 délégué)

ATTAGNANT Hélène



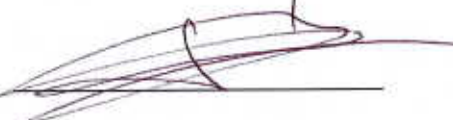
CHAUSSOY-EPAGNY (1 délégué)

de CAFFARELLI Christian



CHIRMONT (1 délégué)

VAN OOTEGHEM J. Michel



COTTENCHY (1 délégué)

GAWKIK Jérémy



COULEMELLE (1 délégué)

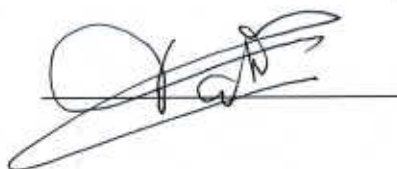
LAVOINE Nicolas



DEMUIN (1 délégué)

DOMART-SUR-LA-LUCE (1 délégué)

WALLET Joël



DOMMARTIN (1 délégué)

PERONNET Françoise



ESCLAINVILLERS (1 délégué)

SURHOMME Alain



FLERS-sur-NOYE (1 délégué)

BEAUMONT Joël



FOLLEVILLE (1 délégué)

LEVASSEUR Roger



FOUENCAMPS (1 délégué)

LECONTE Yves-Robert



FRANSURES (1 délégué)

CARON Hubert



FRESNOY-EN-CHAUSSEE (1 délégué)

TEN Franck



sp
111 111 111

p -

GRIVESNES (1 délégué)

PREVOST Anne-Marie



GUYENCOURT-sur-NOYE (1 délégué)

BLIN Monique



HAILLES (1 délégué)

VERONT Fabrice

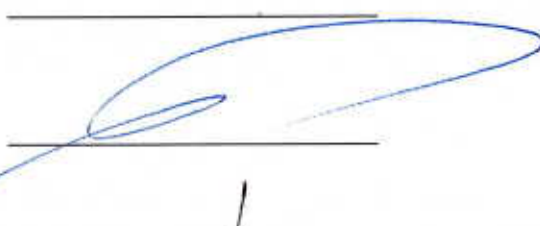


HALLIVILLERS (1 délégué)

DEPRET Patrick

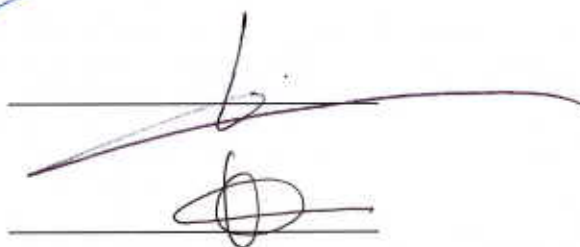
HANGARD (1 délégué)

DUTILLEUX Olivier



HANGEST-EN-SANTERRE (2 délégués)

JUBERT Patrick



BERTOUX Julia

IGNAUCOURT (1 délégué)

BERTHE Pascal



JUMEL (1 délégué)

HOLLINGUE Rémy



LA FALOISE (1 délégué)

LEGRAND Marc

LA NEUVILLE-SIRE-BERNARD (1 délégué)

DARCIS Philippe



LAWARDE MAUGER L'HORTOY (1 délégué)

TOURNIQUET Gautier

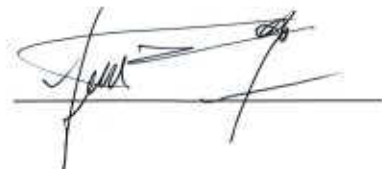


LE PLESSIER-ROZAINVILLERS (2 délégués)

LESCUREUX André



DAMAY Jean-Michel



SP
+++ ++

P
+++ ++

LE QUESNEL (2 délégués)

CHANTRELLE Brice



HEYMAN Christophe



LOUVRECHY (1 délégué)

RIHET Anne



MAILLY RAINEVAL (1 délégué)

MOURIER Francis



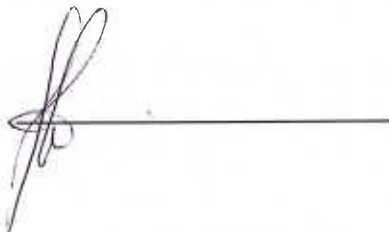
MEZIERES-EN-SANTERRE (1 délégué)

VIOLLETTE Paul



MOREUIL (11 délégués)

LAMOTTE Dominique

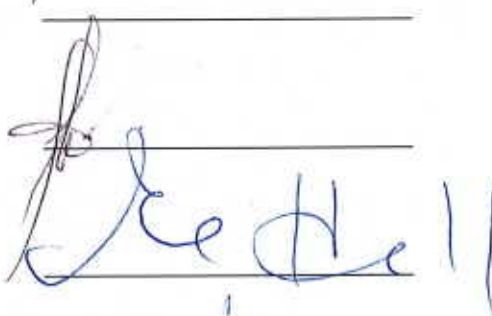


pour

DAMAY Lydie



NOCHEZ Didier



RAMON Marie-Gabrielle



DEMOUY Bertrand



TESTART Laëtitia



PARENTY Vincent



pour

RIQUIER Ludivine



LOGEART Johan

 excusé pour H. Surhomme

SP
+++
+++
+++

MOREUIL (11 délégués) suite

GAUDECHON LAMOUREUX
Mélodie

MEGLINKY Philippe

MORISEL (1 délégué)

VAN DE VELDE Michel

QUIRY-le-SEC (1 délégué)

DEMORSY Roselyne

ROGY (1 délégué)

MIANNE Michel

ROUVREL (1 délégué)

LEROY Jean-Maurice

SAUVILLERS-MONGIVAL (1 délégué)

WABLE Vincent

SOURDON (1 délégué)

SZYROKI Jacky

THENNES (1 délégué)

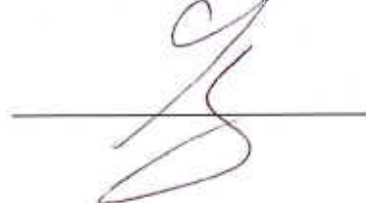
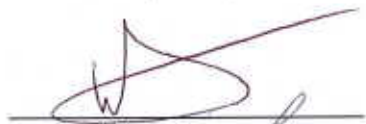
MAROTTE Philippe

THORY (1 délégué)

CLEMENT Dominique

VILLERS-AUX-ERABLES (1 délégué)

BENONY Miguel



sp
+++ 11/11
+++ 11/11